

PREFET DES ALPES-MARITIMES

Nice, le 02 AOUT 2018

Direction départementale des territoires et de la mer  
des Alpes-Maritimes  
Service aménagement – urbanisme – paysage  
Pôle fiscalité – ADS – commerce – contrôle

## Commission départementale d'aménagement commercial

Réunion du 4 septembre 2018 à 11H30  
en salle Erignac (10ème étage) de la tour Jean Moulin  
préfecture – CADAM  
147, Bd du Mercantour – 06286 Nice cedex



### Ordre du jour

**11H30 : demande de permis de construire modificatif n° 06029 17 0067 M01, valant autorisation d'exploitation commerciale, pour une demande d'extension de l'ensemble commercial situé au sein de l'hôtel J.W MARRIOTT à Cannes.**

**Pétitionnaire :** la société en nom collectif (SNC) JESTA Fontainebleau, dont le siège social est à Paris (75008), 9, rue Lincoln, représentée par la société Mall § Market, dont le siège social est à Paris (75017), 18, rue Troyon.

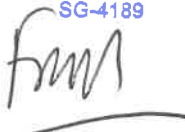
**Type de demande :** demande d'extension

**Objet du projet :** extension de 875 m<sup>2</sup> d'un ensemble commercial situé au sein de l'hôtel J.W Marriott à Cannes, portant la surface totale à 2 540 m<sup>2</sup>.

\* \* \*

Conformément aux dispositions prévues à l'article R 752-13 du code de commerce, cette information est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet,  
La Secrétaire Générale  
SG-4189



Françoise TAHERI